Document generated on 07/03/2025 9:32 p.m.

**Continuité**

CONTINUITÉ

# Cimetières en sursis

France Rémillard

Number 107, Winter 2005–2006

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17644ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Rémillard, F. (2005). Cimetières en sursis. *Continuité*, (107), 11–13.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# CIMETIÈRES EN SURSIS

*par France Rémillard*

Jusqu'à tout récemment, peu de gens se souciaient des cimetières. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et pour cause, n'avait-on pas acheté un lot à perpétuité sur lequel une pierre, matériau synonyme de durée s'il en est un, avait été installée à grands frais ? Dotée d'une épitaphe commémorative, elle reposait sous la protection d'un grand arbre dans le jardin des morts ou coulait des jours tranquilles à l'ombre du clocher dans l'enclos paroissial.

Pourtant, depuis 10 ans, le Centre de conservation du Québec (CCQ) a ouvert près d'une vingtaine de dossiers ayant pour objet des cimetières ou des éléments de patrimoine funéraire. Au fil de ces années, le Centre a investi de nombreuses heures dans la restauration, l'expertise-conseil, la formation et l'information. Les requêtes continuent d'affluer.

Le plus souvent exposés aux quatre vents, les éléments funéraires sont soumis aux affres du climat québécois, en plus de représenter d'excellentes cibles pour le vol et le vandalisme. Il y a 10 ans, les premiers à susciter l'émoi par leur état de dégradation avancé ont été les calvaires et les stèles en bois, dont la grande majorité étaient déjà disparus. Aujourd'hui, les marbres hauts et minces du milieu du XIX[e] siècle se dressent encore en de nombreux endroits, mais ils sont fragiles. Ces stèles se brisent facilement quand des visiteurs mal intentionnés ou des ouvriers ignorant leur vulnérabilité les bousculent. Lorsque, sous l'effet des mouvements de sol, elles sortent dangereusement de leur verticalité, le matériau se casse. Même constat pour les stèles en ardoise.

La tonte du gazon dans les cimetières est également responsable de nombreuses pertes. Afin de faciliter le travail, on a fait disparaître les enclos familiaux et les plantations individuelles des lots funéraires, modifiant ainsi définitivement leur aménagement caractéristique.

## Le grand dérangement

Certains cimetières ont subi d'importantes réorganisations : stèles arrachées de leur emplacement d'origine, rassemblées, rangées dos à dos et

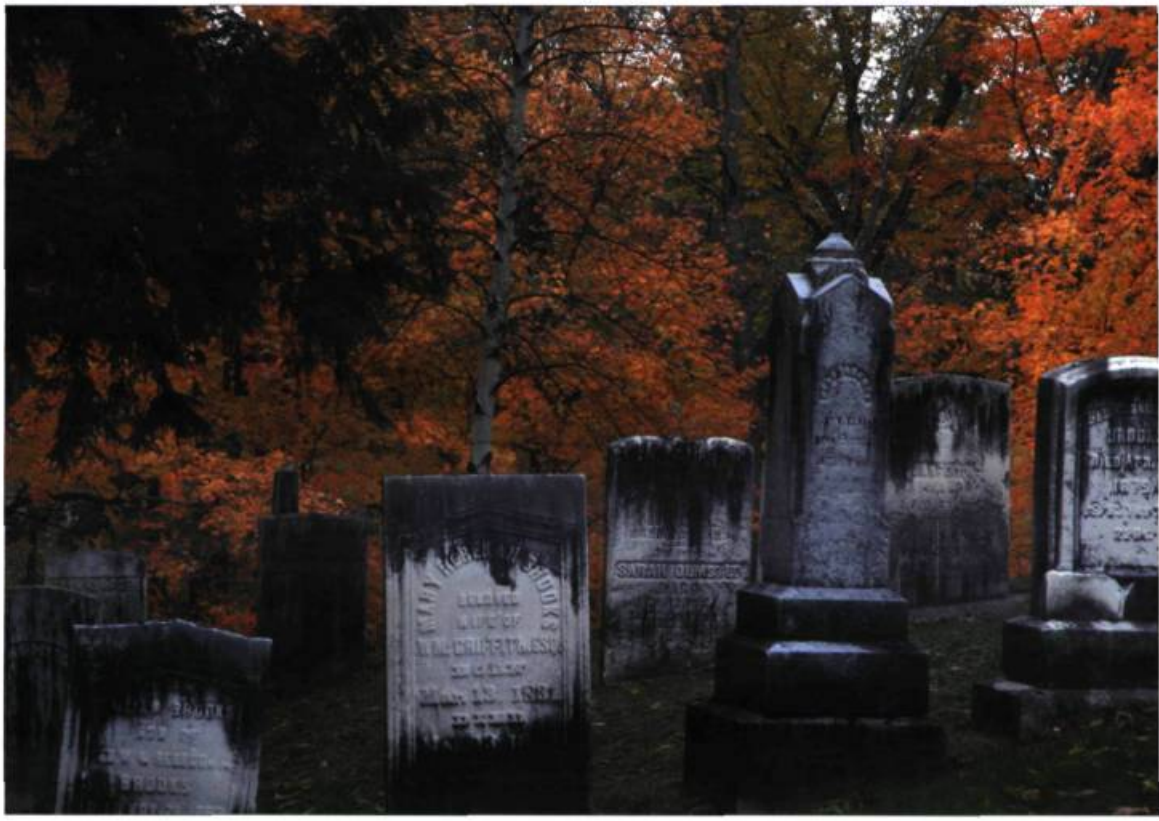

*Quand il est question de patrimoine religieux, on pense tout de suite églises, monastères, œuvres d'art sacré… Au chapitre des oubliés, les cimetières, abandonnés à leur sort et souvent réaménagés avec la plus grande insouciance. Une bien triste façon d'honorer la mémoire des disparus.*

*Un cimetière des Cantons-de-l'Est.*
Photo : Jocelyn Boutin

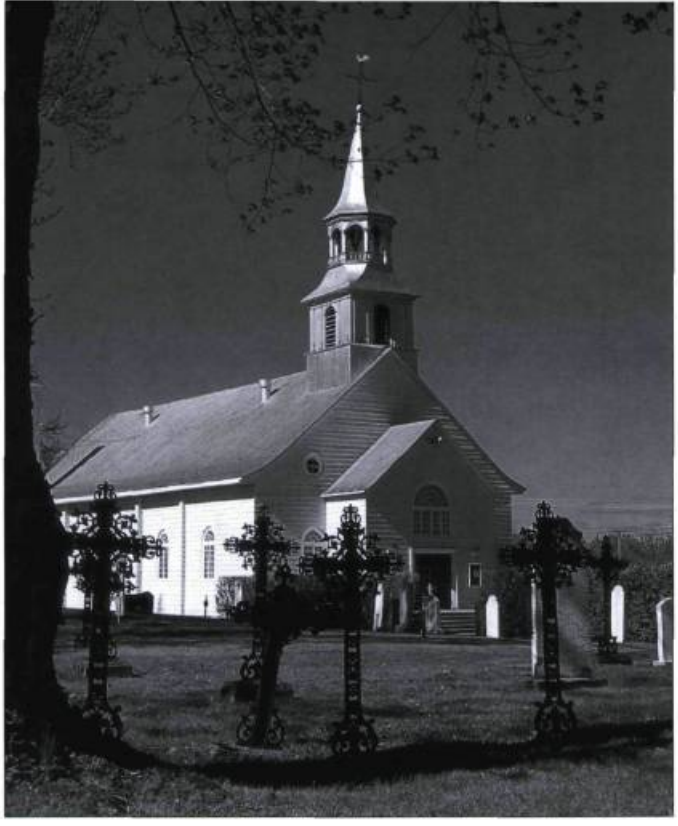

*À Saint-Irénée dans Charlevoix, le champ des morts est situé en bord de mer. Ses monuments sont disposés de façon aléatoire et il compte un grand nombre de croix en dentelle de fer.*
Photo : François Rivard

*Aujourd'hui disparu, ce spécimen de stèle en bois avec calvaire sculpté en ronde-bosse appartenait au cimetière de Sainte-Angèle-de-Laval.*
Photo : Michel Lessard

calées en groupes dans des allées bétonnées pour libérer de l'espace ou « faire plus propre ». Autant de bornes de repérage désormais inutiles, le rôle d'une stèle étant de marquer l'emplacement d'une dépouille.

Certains parcs, que les fabriques n'avaient plus les moyens d'entretenir, ont été confiés à des corporations à but non lucratif. Au nom d'une saine gestion, celles-ci ont en toute légalité éliminé les stèles pour lesquelles les loyers n'avaient pas été payés. En effet, dans les cimetières catholiques romains, les lots ne sont pas vendus mais concédés pour une période définie : 100, 50 ou 25 ans. À terme, si les frais de concession ne sont pas renouvelés, le gestionnaire a le droit de déplacer la stèle pour récupérer son lot.

Des décharges contenant des amas de stèles non réclamées sont ainsi apparues dans plusieurs cimetières, attirant des acheteurs prêts à polir les épitaphes des pierres pour les refiler à d'autres propriétaires. Un certain nombre ont été transformées en ornement de jardin ou en dessus de table. Pis encore, on a vu des curés exaspérés vider l'enclos paroissial de ses stèles pour faciliter l'entretien du lieu, c'est-à-dire la tonte de la pelouse.

Par ailleurs, certaines réparations amateurs, peu discrètes et souvent sans garantie de durabilité, compliquent les restaurations ultérieures en plus d'oblitérer en partie l'épitaphe. Des cimetières sont également la cible de voleurs, qui recherchent principalement les composantes ornementales sculptées ou moulées : médaillons, anges, urnes, pots de feu. Des œuvres souvent créées par d'illustres sculpteurs ou d'habiles artisans.

Beaucoup de dommages résultent d'interventions bien intentionnées, mais non éclairées ou mal conseillées, et parfois menées à grande échelle. D'autres sont dus à la dégradation naturelle en milieu extérieur, processus qu'une surveillance et un entretien minimaux de même que certaines mesures de protection auraient pu retarder.

### Les premiers pas

N'eût été de l'intérêt soutenu de certains citoyens sensibles à la richesse artistique et historique de ce patrimoine et de la bienveillance de férus d'histoire et de généalogie, une bonne partie de ce patrimoine aurait maintenant disparu. Ce legs est temporairement en sursis. Pour combien de temps ? Quelles actions entreprendre en priorité ? Qui en assumera la charge et les coûts ?

Les restaurateurs du Centre de conservation du Québec ont mené différentes actions pour aider les citoyens à protéger ces lieux de mémoire. En 1995, une restauratrice s'est associée pour deux ans à un projet pilote de mise en valeur d'un cimetière paroissial. Le cimetière *apud ecclesiam* de Château-Richer, sur la côte de Beaupré, a ainsi été restauré avec l'expertise et le soutien technique du CCQ. Ce projet pilote a permis d'expérimenter le travail en partenariat avec les citoyens et les méthodes de restauration d'éléments mobiliers conservés à l'extérieur.

Certains cimetières s'inscrivent dans l'aire de protection d'églises classées, et quelques monuments ont été érigés à la mémoire de personnages d'intérêt national. Pour le ministère de la Culture et des Communications, ils constituent des priorités incontestables parmi

les demandes d'intervention qui lui sont acheminées. Cependant, plusieurs cimetières sont orphelins, tout comme de nombreuses stèles. Personne n'assume leur protection et leur entretien, les anciens propriétaires étant depuis longtemps décédés et leurs descendants ayant migré sans laisser d'adresse.

La valeur patrimoniale des éléments funéraires se reconnaît à l'investissement que la communauté est prête à concéder pour leur conservation. À défaut d'une sensibilisation adéquate à l'art et à l'histoire, nombre d'entre eux risquent d'être avalés par la machinerie vorace des développeurs ou encore détruits par ignorance. Si notre culture est indissociable de nos églises, notre histoire est également inscrite dans la pierre des cimetières.

### Que faire ?

Confier la préservation des cimetières aux municipalités serait une possibilité envisageable. De même, imposer une taxe sur l'installation des monuments funéraires, dédiée à l'entretien des monuments patrimoniaux, constitue une avenue à explorer.

Il faudrait également proscrire tout déplacement de stèle et envisager d'autres solutions, telle la densification des lots. Les rites funéraires ayant largement évolué vers la crémation au Québec, la demande de lots ira sûrement en diminuant.

Le principe de l'intervention minimale appliqué aux cimetières éviterait bien des chantiers peu judicieux et parfois coûteux. La tonte de la pelouse s'avérant problématique, ne serait-il pas préférable d'utiliser des couvre-sols à croissance lente pour diminuer les coûts d'entretien et les réaménagements nécessaires pour simplifier la tâche ?

Des mesures de sensibilisation, de protection et de surveillance restent à mettre en place pour diminuer les vols et les actes de vandalisme. Par exemple, proscrire et pénaliser la revente de tout matériel funéraire limiterait les élans des voleurs. Des plages horaires pour les visites, doublées d'activités de sensibilisation, ont déjà donné des résultats dans le champ de l'art public; pourquoi ne pas appliquer les mêmes méthodes pour les cimetières?

Lieux de mémoire sacrés et publics, espaces de calme et de verdure, les cimetières gagnent à être préservés. Les municipalités et les citoyens ont certes un rôle à jouer, mais la voie du succès passe d'abord par la sensibilisation.

*France Rémillard est restauratrice au Centre de conservation du Québec.*

*Dans l'ancien cimetière Saint-Sauveur à Québec, maintenant annexé au cimetière Saint-Charles, se trouve la stèle avec enclos de Simon-Napoléon Parent, 12e premier ministre du Québec (1900-1905). À l'époque, le pilastre surmonté d'une sphère avait soulevé l'ire du clergé, qui n'y trouvait pas l'iconographie chrétienne attendue. Le propriétaire l'a finalement couronné d'un ange funéraire pour faire taire la critique.*

Photo : France Rémillard

## L'ABC des cimetières

Toutes les religions ont développé un langage de la mort. Pour marquer leur passage sur terre, les catholiques ont aménagé des parcs funéraires. Qui dit cimetière dit aménagement paysager, mobilier spécifique et éléments de dévotion et de commémoration.

Les portails, les clôtures et les charniers font partie du mobilier spécifique des cimetières. Les éléments de dévotion regroupent le chemin de croix, le calvaire, les croix, les représentations de personnages célestes et les grottes. L'univers de la commémoration individuelle, familiale ou institutionnelle se concrétise dans mille et une figures : caveaux, obélisques, arcs de triomphe, tables, boîtes, croix, urnes, stèles aux formes variées, etc. Les dernières décennies ont vu se multiplier les columbariums, avec leur culture matérielle et artistique de la commémoration des défunts.

Qu'ils soient cimetières-jardins autonomes *in proxima* (de villes ou de villages), cimetières *apud ecclesiam* (sur le terrain paroissial), cimetières *ad sanctos* (sous l'église) ou autre, tous sont dépositaires des archives d'une région, gardiens de chroniques familiales et témoins d'un pan d'histoire du pays ainsi que d'un goût artistique en évolution.